

Formation

FORMATIONS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : LE CATALOGUE 2019 DE L'INRS

Comme tous les ans, l'INRS adapte son offre de formation pour mieux répondre aux besoins pérennes comme aux besoins nouveaux de ses publics, notamment les chargés de prévention d'entreprises, les services de santé au travail, l'encadrement et les ressources humaines, ou bien encore les formateurs en organismes de formation ou en entreprises. Le catalogue 2019 propose quatre nouvelles formations, dont une dédiée à la formation de formateurs.

HEALTH TRAINING AND SAFETY AT WORK: THE INRS 2019 CATALOG - As every year, INRS adapts its training offer to better meet the long-term needs, as well as the new needs of its publics, in particular company prevention officers, occupational health services, management and human resources, or trainers in training organizations or companies. The 2019 catalog offers four new courses, including one dedicated to the training of trainers.

NICOLAS
FAUVEL
INRS,
Département
formation

L'édition 2019 du catalogue Formation de l'INRS propose un large éventail de formations relatives à la prévention des risques professionnels, qui vont des fondamentaux de la prévention aux risques et secteurs spécifiques. Y figurent également les formations de formateurs à la prévention des risques professionnels, qui permettent à un nombre croissant d'entreprises et de salariés d'être formés – ou remis à niveau – à la santé et la sécurité au travail, dans le cadre du dispositif de démultiplication voulu par le Réseau Assurance maladie – risques professionnels.

La formation est un vecteur privilégié pour l'acquisition de connaissances et le développement de compétences liés à la santé et la sécurité au travail dans les entreprises. Elle est indispensable pour un accompagnement efficace de la mise en œuvre de démarches de prévention. Les formations en santé et sécurité au travail proposées montrent la préoccupation constante de l'INRS d'adapter l'offre aux besoins de ses publics. L'édition 2019 du catalogue « Formation Santé et sécurité au travail » de l'INRS s'enrichit en particulier de quatre nouvelles formations :

- Le stage « *Organiser le suivi médical des salariés exposés aux agents chimiques – B@1501* »,

proposé en *blended learning* (21 heures de formation en distanciel, suivies d'une séance de regroupement d'une journée en présentiel), s'adresse aux médecins du travail amenés à assurer le suivi médical de salariés exposés aux agents chimiques et à conseiller les employeurs sur le risque chimique en entreprise.

- Le stage « *Évaluer et prévenir les risques liés aux agents chimiques – C@1503* », en formation accompagnée à distance, est destiné aux préventeurs, aux ingénieurs et aux techniciens occupant une fonction en sécurité de santé au travail dans leur entreprise et qui ont pour projet de conduire une démarche d'évaluation et de prévention des risques chimiques. Ce stage permet notamment d'identifier le cadre réglementaire de la prévention des risques chimiques ; de détecter, évaluer et hiérarchiser les risques liés aux agents chimiques ; enfin, il permet de choisir les mesures préventives les plus adaptées et de bâtir un plan d'action.

- Le stage « *Accompagner les entreprises dans la prévention des risques du travail de nuit – JA1230* », à destination des médecins du travail, infirmiers et intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), vise à les rendre capables de conseiller les acteurs de l'entreprise en prévention

des risques liés au travail de nuit. Les formateurs experts donnent les éclairages nécessaires sur le concept d' « homme rythmique », et les éléments de connaissances sur les effets du travail posté de nuit (par exemple, les avantages et les inconvénients des différents types de rotation, le cas des nuits fixes,...).

• **La formation de formateurs** est un élément essentiel pour former à la prévention des risques professionnels les acteurs en entreprise. Le transfert de compétences vers les formateurs et le maintien de la qualité des formations dispensées sont vérifiés aux différents niveaux de démultiplication, grâce à un processus maîtrisé et à un système national d'administration et de gestion. à ce titre, un nouveau stage vient compléter l'offre de formation de formateurs dans le secteur du transport routier : « *Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants d'entreprise du transport routier - N18302* ». Ce stage s'adresse aux formateurs d'organisme de formation ou d'entreprise du secteur transport routier de voyageur, du transport routier de marchandises et de la logistique. Il concerne les formateurs préalablement certifiés en formation initiale, qui souhaitent maintenir la validité de leur certification.

Outre ces nouveautés, l'offre de formation 2019 contient les thèmes essentiels de la prévention des risques professionnels, prioritaires ou émergents, regroupés par l'INRS en quatre socles : les expositions aux risques chimiques, aux risques physiques et mécaniques, aux risques biologiques et aux risques liés à l'organisation et aux situations de travail. L'offre de formation est classée en sept rubriques, présentées dans le nouveau catalogue :

- Fondamentaux de la prévention ;
- Organisation et management de la prévention ;
- Démarches, méthodes, outils ;
- Risques spécifiques (agents chimiques et biologiques, agents physiques, troubles musculo-squelettiques, facteurs psychosociaux) ;
- Secteurs spécifiques ;
- Formation de formateurs de formateurs ;
- Formation de formateurs.

Les autoformations en ligne

L'offre d'autoformation de l'INRS est accessible à partir du portail internet accessible à l'adresse suivante : www.eformation-inrs.fr.

Ce portail a été conçu pour faciliter l'accès à la formation et développer les connaissances en santé et sécurité au travail. Il se veut plus intuitif, motivant et engageant pour l'utilisateur. Il propose des



Formations 2019
Santé et sécurité au travail

formations en santé et sécurité au travail, dans un environnement ergonomique qui se veut plus performant que dans les versions précédentes.

Actuellement, trois autoformations sont proposées à toute personne désirant acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail. Ces autoformations destinées à un large public sont d'un accès libre, et gratuites :

- *Acquérir des bases en prévention des risques professionnels (nouvelle version mise en ligne en 2018)* ;
- *Acquérir les notions de base sur les produits chimiques* ;
- *Missions et fonctionnement du CHSCT*. Cette formation reste disponible jusqu'à la fin 2019. Au delà, les missions et les prérogatives du CHSCT seront définitivement intégrées dans les Comités Sociaux et Economiques (CSE).

Ces autoformations peuvent également constituer des prérequis pour suivre certaines formations. ●

ENCADRÉ EN PRATIQUE

Se procurer le catalogue de Formation 2019

La version complète du catalogue « **Formation Santé et Sécurité au travail 2019** » de l'INRS est disponible sous forme électronique sur le site web de l'INRS (www.inrs.fr) et sous forme imprimée en contactant le 01.40.44.30.00 ou en effectuant sa demande à l'adresse mail : info@inrs.fr. Les formations spécifiques aux médecins du travail sont, quant à elles, signalées dans la revue *Références en Santé au Travail*, publiée par l'INRS et consultable sur le site : www.rst-sante-travail.fr.